



OPÉRATION « ESPOIRS DU FOOTBALL » FILLES U13F ET U14F NÉES EN 2004 ET 2005 STAGE DE PERFECTIONNEMENT

Un stage concernant ces catégories d'âge aura lieu les **LUNDI 26** et **MARDI 27 FEVRIER** regroupant les joueuses issues des clubs du District.

Lieu du stage :

Stade NARDINI – ENTRAIGUES

Complexe de la Souvine – MONTFAVET (derrière Auchan Sud /Mistral 7)

Stade DULCY - AVIGNON

Stage en demi-pension (repas de mardi midi pris en charge par le district) sans hébergement.

Les joueuses doivent être munies de leur équipement sportif, d'une gourde individuelle, de l'autorisation parentale et du règlement intérieur.

US CADEROUSSE

ARNOUX MARGOT

SC COURTHEZON

BELFKIH LILA
BERTHELET ALICIA
GIRIN BERTILLE
FARENG FANY

FCF MONTEUX

HENRIQUEL HYLONA (GB)
MICHEL MARTIN VICTORIA
ORIAL CHARLOTTE
RAHHAT SARAH

FC CHEVAL BLANC

CUISSARD JULIE

FC MOLLEGES

DECORTE LOANE
PINGUET ALYSSA

US LE PONTET

OUESLATI ANNA

ESP. SORGUES

BELLAY ANAIS

AC AVIGNON

AZZIMANI NIHAL
CHOKRI MARWA (GB)
ETTAHRI CELIA
LAADISSI HANAE
PLAUCHUT MORGANE

CADENET LUBERON FEMININES

BALVERDE LEA

SC GADAGNE

SILVANO JULIETTE

EMAF LES ANGLES

JUSTON OCEANE
JUSTON MARINE

FC VENTOUX SUD

DAMIAN LAURA
MONAMY LENA

Les autres joueuses ayant participé au dernier rassemblement sont places en liste d'attente et peuvent être susceptibles d'une convocation en cas de forfait de joueuses initialement convoquées.

Ce document fait office de **convocation officielle** et d'information pour les clubs **qui doivent en avvertir leurs joueuses. Cette convocation prime sur toute autre action (match amical, entraînement, détection club).**

En cas d'empêchement d'une de vos joueuses ou pour toute absence, nous vous demandons de **suivre la procédure** suivante :

1/ Prévenir la responsable de l'action CHAMBON Claire (CTD DAP) au 06.73.86.35.51

2/ Faire suivre un justificatif précisant les raisons d'absence en joignant les pièces en votre possession (certificat médical)

En cas de non-respect de la procédure, la Commission Technique pourra informer le Comité Directeur l'autorisant à appliquer les règlements sportifs.